

Réf: Dossier N° 160504

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOMO CALL CENTRE » en abrégé « K.C.C »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1863, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 novembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 08 novembre 2022, il a été constitué une SARL
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOMO CALL CENTRE » en abrégé « K.
C.C »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Call center
- Prestations des services aux entreprises
- Formations
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) : Mme MOBIO EPSE KOCHOU CYNTHIA LANDRINE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10774 du 23/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65108/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

